

TRANSPORTS SCOLAIRES

S.I.T.S. DU PAYS DE RABELAIS

Desserte des Collèges de BOURGUEIL

Desserte des Collèges et Lycées de CHINON

ANNEE SCOLAIRE 2016/2017

Pré-inscription en ligne à l'adresse www.cg37.fr
jusqu'au mercredi 13 juillet

ou à la Mairie du domicile
entre le 1^{er} et le 30 juin
(se munir d'une photo par enfant).

Retrait du titre de transport auprès de la Mairie du domicile
à partir du 25 juillet

ou envoi par courrier
sous réserve de fournir une enveloppe affranchie à 1,40 €
(en cas d'affranchissement insuffisant, les cartes seront à retirer en Mairie).

Passée la date du 13 juillet, toute demande d'inscription sera à effectuer directement auprès du Secrétariat du SITS à la Mairie de Chinon (Bureau fermé en Août).

Faute de places disponibles, les élèves seront portés sur liste d'attente.

Le coût annuel du transport est maintenu à 150 € par élève.

Il est rappelé que l'inscription vaut pour une année complète (aucun remboursement en cas de résiliation en cours d'année sauf cas de force majeure). Enfin, les familles redevables de leurs cotisations pour l'année en cours ou les années antérieures devront impérativement s'acquitter des sommes dues avant de réinscrire leurs enfants.